

À propos des archives de l'Algérie ottomane : notes sur le rapport entre conditions de production et nature et usages des sources historiques

Isabelle Grangaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/3222>

DOI : 10.4000/ateliers.3222

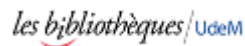
ISBN : 978-2-8218-0436-4

ISSN : 2117-3869

Éditeur

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC)

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Isabelle Grangaud, « À propos des archives de l'Algérie ottomane : notes sur le rapport entre conditions de production et nature et usages des sources historiques », *Ateliers du LESC* [En ligne], 32 | 2008, mis en ligne le 21 août 2008, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ateliers/3222> ; DOI : 10.4000/ateliers.3222

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



Ateliers d'anthropologie – Revue éditée par le Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

À propos des archives de l'Algérie ottomane : notes sur le rapport entre conditions de production et nature et usages des sources historiques

Isabelle Grangaud

- 1 Travaillant sur l'histoire de Constantine puis d'Alger au XVIII^e siècle, j'ai été très tôt confrontée à la question de la rareté, l'éparpillement, la moindre accessibilité et la moindre valeur informative des sources historiques issues des villes ottomanes d'Algérie. Je n'évoque pas tant l'aspect matériel de ces choses, effectif, mais de sa dimension proprement épistémologique. Car plus qu'un problème de quantité, la documentation désorientait encore autrement : le sentiment de pauvreté des sources était lié à la difficulté à y saisir de l'information. En effet, le déficit des sources ne signifiait pas leur inexistence plus ou moins totale, mais plutôt l'impossibilité de faire usage des méthodes appliquées habituellement aux sources. Cet état documentaire lacunaire, particulièrement perceptible pour Constantine, est a priori moindre concernant Alger, mais c'est notamment cette différence apparente qui a *nourri* ma réflexion.
- 2 C'est précisément la fragilité relative des traces écrites concernant Constantine – deuxième ville de la Province ottomane, une des plus anciennes cités de la région, dotée d'une culture lettrée reconnue à l'échelle du Maghreb – qui m'a amenée à réfléchir de façon approfondie à la nature de leur témoignage, et du même coup à réévaluer les conditions et les enjeux de connaissance, ainsi que les résultats de l'enquête historique¹. Cette situation particulière de l'enquête apparaît comme un cas limite que partagent un grand nombre de terrains, notamment les terrains extra-européens. En effet, il est fort révélateur des modalités de qualification des sources de toute enquête historiographique y compris sur les terrains les mieux pourvus, semble-t-il, en sources. Ainsi, cela conduit à s'interroger sur la nature du lien existant entre enquête historique et sources : doit-on

envisager une hiérarchie entre les sources selon leur capacité à produire les données nécessaires aux questions posées par les historiens ? La qualité d'une source dépendrait-elle toute entière de sa dimension informative ?

- 3 Cette conception de la source comme matériau d'extraction s'est longtemps imposée en fonction des rapports reconnus entre la documentation et l'écriture de l'histoire. De ce fait, selon la méthodologie de l'histoire événementielle, l'opération de base d'appréhension des sources historiques et de leur contenu consistait en une double critique préalable des matériaux recueillis (de préférence parmi la documentation de bibliothèque) : une critique externe, visant à s'assurer du caractère non falsifié du document, et une critique interne permettant d'établir la non fabulation du propos. Cette double critique visait à établir la véracité de l'information contenue dans la source et était considérée comme une étape nécessaire et suffisante pour accréditer ses usages historiographiques. Dans un deuxième temps, reconnaissant la dimension historique de toute production, l'histoire sérielle s'est notamment déployée à partir d'une critique de ce premier type de conception qui ne tenait pas compte de la charge idéologique des sources, en tant que production issue du pouvoir, et à ce titre représentative des seules sphères dirigeantes². En conséquence, pour constituer un matériau idéologiquement neutralisé et réorganisé en fonction des questions des historiens, le démantèlement de la logique interne des sources, et notamment archivistiques, devait se faire au profit de la création de séries de données reformatées et donc comparables (dans le sillage de la méthode statistique dont l'historicité en revanche n'était pas réfléchi³), permettant d'évaluer des tendances économiques, sociales et culturelles, pour l'élaboration d'une histoire économique et sociale totale⁴.
- 4 Ces deux démarches, aussi opposées soient-elles, tant en termes de résultats analytiques qu'en termes de qualification des sources, partent du présupposé d'une richesse quantitative et informative des sources littéraires ou archivistiques – que ce soit quant à la description des faits qu'elles proposent ou à la nature des nombreuses données susceptibles d'être récoltées et sériées. Or, un tel présupposé met en péril les projets historiographiques de régions et de sociétés moins bien dotées de ces matériaux historiographiques ; plus fondamentalement, il réduit les traces du passé à leur capacité à répondre d'emblée aux méthodologies de ce type d'enquête, à travers une conception naturaliste des sources qui verrait dans leur processus de production sinon une évidence du moins un phénomène en tant que tel, non analysé au regard de leurs usages. Les questionnements porteraient non pas sur les conditions de production des sources mais sur leur utilité relative. De cette façon nombre de corpus, issus du passé maghrébin, tout particulièrement d'époque moderne, ont été considérés comme ne pouvant faire office de matériaux historiques ou du moins inaptes à l'usage historiographique⁵.
- 5 Aussi fallait-il envisager en d'autres termes l'existence des traces documentaires, non pas compte tenu de leur contenu parfois difficile à saisir d'emblée, mais plutôt de leur *à propos*. La source, de cette façon, devait être appréhendée comme un témoin matériel et actif toujours pertinent, non pas pour ce qu'il dirait, mais en raison de sa présence même. Cette présence résultait à la fois de la production de cette source, dont il s'agissait d'appréhender l'actualité, et de sa conservation, dont l'histoire, liée à ses usages matériels, avait rendu possible au chercheur le fait de prendre acte de son existence. Cette mise en perspective du matériau historique ne distingue pas la matérialité du document de sa dimension discursive, ni l'information dont il est porteur des situations d'interaction desquelles il participe et dont il résulte en même temps. Elle permet une

requalification de la source qui la délivre des limites que lui prête habituellement l'usage historiographique arc-bouté à la question de son utilité, c'est-à-dire sa capacité de source d'information brute. Les silences de la source, loin d'être évalués comme des manques, s'avèrent dès lors tout aussi pertinents dans la mesure où ils participent de la qualification du propos⁶. Enfin, plutôt que de représentativité, l'enjeu devient celui des conditions de l'exceptionnalité de chaque source, de la singularité d'un propos et d'une matérialité situés⁷.

- 6 Dans ces conditions, la source témoigne à des titres divers et enchevêtrés : comme production matérielle, comme fruit d'une interaction localisée, comme langages pour formaliser un rapport à la réalité de laquelle elle fut partie prenante, enfin comme action située⁸. La réflexion des micro-historiens sur la notion de contexte se trouve au cœur de cette perspective. Dans ce cadre, cette réflexion procède peu de la question de la pluralité des échelles d'analyse, qui est ici, au contraire, mise en cause au bénéfice d'une analyse privilégiant l'échelle micro, à la fois comme lieu d'observation et comme contexte⁹. Plutôt que d'envisager l'analyse d'un phénomène selon différentes échelles d'observation, il s'agit de restituer ce que le niveau local, c'est-à-dire celui des actions situées, contient de globalité, à chaque moment et sous des formes qui ne cessent de se transformer. Pour illustrer cette idée, les actions villageoises n'ont pas pour horizon le seul village, elles se déploient aussi à l'aune d'échelles bien plus vastes, régionales, voire mondiales. Si bien que l'on pourrait dire que le monde est potentiellement au village, en tant qu'il est activé à travers les actions qui définissent et actualisent des contextes dynamiques. Les contextes ne sont pas des structures stables, des creusets préexistants aux actions mais sont révélés en même temps que formalisés par ces actions. Sous cet angle, l'analyse des sources comme production sociale permet de situer son contenu dans un contexte dynamique qui n'est pas défini au préalable, mais révélé par la source elle-même. La source devient ainsi le lieu d'analyse des actions et des contextes dynamiques révélés par ces actions.
- 7 Cela amène à réfléchir à la production et la conservation d'un document, au sens des constructions de configurations archivistiques particulières qui sont parvenues jusqu'à nous. J'illustrerai ce questionnement en interrogeant les conditions de production d'un fonds archivistique et leur impact sur le sens de son contenu documentaire. Il s'agit d'un fonds conservé au Centre des archives nationales algériennes à Alger et dont une copie microfilmée se trouve au Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence.
- 8 L'historiographie ottomane depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962 a tardé à se développer. Selon la vulgate nationaliste, cela tient au fait d'un moindre intérêt pour une période de l'histoire nationale considérée comme peu glorieuse, dévalorisée à l'époque coloniale comme un moment de pure violence étatique dans un Empire où le pouvoir était tenu par une caste exogène, privant les autochtones de l'accès aux institutions militaires et politiques. Puis, avec l'émergence des paradigmes marxistes dans l'approche de l'histoire, elle a été perçue comme le moment responsable du procès d'archaïsme des structures économiques et donc du sous-développement de l'Algérie. Par ailleurs, cette période pré-nationale fait volontiers figure, dans une société postcoloniale peu soucieuse de ses antiquités, d'une sorte de préhistoire de l'Algérie fortement déconnectée de la période contemporaine. Avant l'indépendance, les grandes lignes de cette histoire, à l'instar de toute une tradition orientaliste qui a pu affecter pareillement la connaissance du passé du Moyen Orient, ont longtemps été essentiellement éclairées sur la base d'une documentation quasi exclusivement produite dans les sociétés européennes, relations de

voyages et diplomatiques pour la plupart. L'absence d'une structure nationale précoloniale, comme le défaut d'une production historiographique ottomane consistante sur cette province de l'Empire à ses marges, le préjugé enfin d'une société enclavée et peu concernée par le mouvement de l'histoire, tous ces éléments militaient en faveur de l'idée que l'historiographie ne pouvait être que limitée et ses sources localement produites indigentes¹⁰.

- 9 Or, la mise au jour depuis la seconde moitié du xx^e siècle, dans les régions orientales de l'ex-Empire ottoman, d'un ensemble archivistique endogène important, a permis un renouvellement en profondeur de l'historiographie de l'époque moderne¹¹. À l'instar de leurs collègues orientalistes, les historiens de l'Algérie ottomane disposent d'un fonds archivistique conservé sous le nom de Fonds ottoman dont on a pu montrer la valeur, en particulier pour traiter l'histoire économique et sociale de la ville d'Alger¹². C'est cette capitale de la province la plus occidentale de l'Empire qui, en 1830, fut prise, la première, par l'armée française, ce qui constitua la première étape d'une colonisation qui allait s'étendre à l'ensemble du Maghreb central, pour former à partir de 1871 les trois départements divisant l'Algérie française. Sur la base de l'exploitation de ces données ont été élaborées les recherches historiques depuis les années 1970-1980, et s'est développé, quoique modestement, un champ historiographique ottomaniste¹³.
- 10 La relative richesse de ce fonds, constitué notamment d'un très grand nombre de recueils d'actes notariés, sortes de sommiers enregistrant des transferts relatifs à la propriété, le fait également de rassembler des documents couvrant, quoique de façon inégale, la quasi totalité des trois siècles de présence ottomane, tous ces éléments ont poussé les historiens à analyser cette documentation comme étant le produit naturel des institutions ottomanes, préservées bon gré mal gré jusqu'à nous et susceptibles de fournir une description plus ou moins fidèle des réalités socio-économiques à l'époque moderne. Ce type d'approche était d'autant plus aisé qu'il s'inscrivait dans une conception des sources historiques qualifiées du point de vue de leurs usages historiens plutôt que compte tenu de leurs conditions de production et des usages contemporains à celle-ci¹⁴. Elle a autorisé et encouragé au cours de ces trente dernières années des aménagements dans l'organisation du fonds, visant à le faire correspondre au mieux à ce qu'on en attendait. Mais cela fut au prix d'un certain nombre de nettoyages, comme celui des traces visibles de l'intervention de l'administration coloniale et de reclassements, tels les aménagements alliés à une tentative d'indexation du contenu qui n'avait jamais été entreprise que de façon extrêmement sommaire à l'époque coloniale. Finalement l'intitulé « Fonds ottoman des archives algériennes » s'est imposé, non sans débats et controverses¹⁵. Ce travail a achevé le processus de patrimonialisation et de nationalisation d'une histoire et de ses traces matérielles, lequel reliait l'Algérie contemporaine et indépendante à son passé précolonial.
- 11 Or ce fonds à l'histoire très complexe, a eu de fortes incidences sur la nature de son contenu même. En effet, quoiqu'en langue arabe et rassemblant un ensemble de documents produits à l'époque précoloniale, il est loin de constituer une élaboration ottomane, car il résulte en réalité de l'activité de l'administration française du domaine à partir de 1830 et jusqu'au milieu de la décennie suivante. Albert Devoulx, son premier archiviste, en constituera le fonds à partir des années 1850.
- 12 C'est donc au regard de l'activité de l'administration du domaine à ce moment-là qu'il est possible de rendre compte du contenu de ce fonds. Il s'est agi pour les agents de cette institution, créée deux mois après la prise de la ville d'Alger, de se donner les moyens de

discerner parmi la propriété ce qui devait relever du domaine public. Cela répondait à un impératif qui n'était pas seulement de droit. Alors que le traité entre l'armée française et les émissaires du gouverneur ottoman vaincu spécifiait, en vertu du droit des gens, le droit pour le vainqueur de s'approprier les biens du Beylik, dans les heures qui suivirent l'entrée des troupes, le problème de loger les soldats, soigner les blessés et installer les nouvelles autorités se posa de façon aiguë. Ce faisant, cette opération plaçait les conquérants face à deux défis majeurs : définir, alors même qu'elle ne s'imposait pas d'emblée, cette catégorie de « bien public » et, concomitamment, s'assurer du bien fondé des appropriations privées rendues suspectes par l'absence d'un régime probatoire pertinent aux yeux des conquérants. Cette double entreprise eut des conséquences importantes sur le paysage de la propriété urbaine d'abord, et sur le reste du pays ensuite. Outre les multiples faits d'expropriations et de destructions d'immeubles, elle a réorienté les conditions d'accès à la propriété en vertu de critères inédits aux yeux des habitants. Elle s'est également accompagnée d'une nouvelle mise en ordre de l'espace, à travers la mise en forme, une semaine après la prise de la ville, du réseau viaire comme « référent spatial de base »¹⁶.

- 13 Ces révolutions du rapport à l'espace, de ses modes d'appropriation et de la mise en cause fondamentale des droits des propriétaires, se sont accomplies brutalement et dans un temps très court, marqué par les prémices du procès de colonisation. Au regard de l'administration coloniale, comme aux yeux de ses historiens, elles n'ont pas été évaluées à leurs justes proportions. La période est aujourd'hui considérée comme d'incertitude par rapport au projet colonial assumé qui lui succèdera, et, partant, comme peu productrice de transformations institutionnelles. Au contraire domine l'idée que durant les années 1830, les autorités françaises auraient maintenu et reconduit les institutions ottomanes. De même, la production documentaire (et bientôt archivistique) qui a accompagné ces transformations d'envergure par l'administration des domaines, parce qu'elle faisait usage pour partie d'une documentation produite à l'époque ottomane et (donc) en arabe, a été lue *a posteriori* comme une production ottomane en omettant à la fois la nature exacte et les raisons de ce qui a pu être rassemblé, et les logiques de classements mis en œuvre et liés à ces enjeux. Or, le rassemblement (parfois la production) et la conservation de cette documentation résultent précisément de cet enjeu de conquête qui en a garanti la préservation en l'état. Plus fondamentalement encore, les modes de classement des documents de propriété produits à l'époque ottomane selon la nature des biens (propriété privée, du beylik, et habou) et leur emplacement (par quartier), classements auxquels se sont consacrés à ce moment-là les agents de l'administration du domaine, ont assigné à cette documentation un sens lié à l'opération elle-même, au risque d'oblitérer les usages et enjeux sociaux liés à sa production initiale précoloniale. Cela s'est produit en organisant la présentation de cette documentation, et donc aussi en procédant à une sélection parmi les données, et par le tri, ce qui donne sa physionomie au fonds archivistique.

*

* *

- 14 Les modalités d'élaboration de ce fonds revêtent une dimension performative avec des effets importants sur le propos de la documentation. Les enjeux domaniaux qui ont orienté classements et sélections de productions scripturaires, élaborées pourtant à une

époque antérieure à la conquête française, ont transformé le rapport de cette documentation à la réalité de la propriété et aux droits associés. Or celui-ci n'était pas le même en contexte ottoman. Le renouvellement de ses usages et les qualifications qui lui furent associées dès lors en ont transformé le sens. Dans ces conditions, il est difficile de ne pas lire cette documentation comme le témoignage d'un épisode violent de la conquête coloniale. Si bien que l'analyse de ce fonds est aussi le moyen d'appréhender les procès de dé-légitimation d'institutions et de pratiques sociales précoloniales qui accompagnent et soutiennent la mise en œuvre documentaire. Cette perspective analytique est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'aborder des transformations d'autant plus radicales et mal connues qu'elles n'ont pas été informées et portées par une volonté claire et assumée de réformer. Elles sont bien davantage le produit d'une confrontation brutale sur le terrain, liée au choc de l'occupation d'un corps d'armée globalement ignorant des réalités du pays conquis.

- 15 L'histoire de ce fonds montre combien les enjeux patrimoniaux contemporains attachés à la conservation archivistique peuvent masquer des conditions de productions pourtant déterminantes quant au contenu documentaire. Il est clair que prendre acte du fait que ces archives ne sont pas directement le produit des activités des institutions ottomanes a des effets directs sur la nature de leur témoignage. En revanche, c'est en approchant cette documentation à l'aune de l'histoire coloniale, en mesurant l'impact des transformations sur leur matérialité, en saisissant le sens des amputations et des reformulations, qu'il devient possible d'en reconstituer certaines des modalités de production initiale à l'époque ottomane.

BIBLIOGRAPHIE

BERQUE, J. et CHEVALLIER, D. (éd.)

1976 *Les Arabes par leurs archives (XVI^e-XX^e siècles)* (Paris, Éditions du CNRS).

BOUTIER, J.

2001 L'usage historien des archives, *Actes du colloque « Corpus, sources, archives »* (Tunis, IRMC) : 9-31.

([en ligne] <http://www.irmcmaghreb.org/publications/corpus.html>)

CERUTTI, S.

2004 Microhistory: social relations versus cultural models? Some reflections on stereotypes and historical practices, in A. M. Castrén, M. Lonkila et M. Peltonen (éd.), *Between sociology and history. Essays on microhistory, collective action, and nation-building* (Helsinki, SKS) : 17-40.

DESROSIÈRES, A.

1993 *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique* (Paris, La Découverte).

FRUGONI, A.

1993 *Arnaud de Brescia dans les sources du XII^e siècle* (Paris, Les Belles Lettres).

FURET, F.

1974 Le Quantitatif en histoire, in J. Le Goff et P. Nora (éd.), *Faire de l'histoire*, tome I, *Nouveaux problèmes* (Paris, Gallimard) : 42-61.

GHALEM, M.

2006 Historiographie algérienne du XVIII^e siècle : savoir historique et mode de légitimation politique, in S. Bargaoui et H. Remaoun (éd.), *Savoirs historiques au Maghreb : constructions et usages* (Oran, Éditions du CRASC) : 115-122.

GINZBURG, C.

2007 *Un seul témoin* (texte présenté par F. Jobard et suivi d'un entretien avec Ph. Mangeot) (Paris, Éditions Bayard, coll. Vacarme).

GRANGAUD, I.

2004 Alger au miroir de ses sources ? Ce que le fonds d'archives de la Régence est à son histoire ottomane, *Actes du colloque « Alger, lumières sur la ville »*, vol. 1 (Alger, EPAU, Éditions Dalimen) : 35-42.

(à paraître) À propos des *hawmât* d'Alger. Les processus silencieux de disqualification d'une institution ottomane au contact de l'occupation française dans les années 1830, in Z. Celik et J. Clancy Smith (éd.), *Walls of Algiers: peoples, images and spaces of the colonial and postcolonial city* (Washington, Getty and University of Washington Press).

GRANGAUD, I. (éd.)

2002 *La ville imprenable. Une histoire sociale de Constantine au XVIII^e siècle* (Paris, Éditions de l'EHESS).

GRIBAUDI, M.

1996 Échelle, pertinence, configuration, in J. Revel (éd.), *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience* (Paris, Gallimard, Le Seuil).

GUETTAS, A.

1997 Les Archives des tribunaux juridiques (*sidjilât al-mahâkam ash-sha'riyya*) et leur importance dans l'étude de l'histoire économique et sociale de la société algéroise – époque ottomane [en arabe], *Insaniyat*, « Mémoire et histoire », 3 : 69-89.

MISSOUM, S.

2003 *Alger à l'époque ottomane. La médina et la maison traditionnelle* (Aix-en-Provence, Édisud).

SAIDOUNI, N.

2001 *L'Algérois rural à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)* (Beyrouth, Dar al-Gharb al-Islami).

SEBTI, A.

1986 Au Maroc : sharifisme citadin, charisme et historiographie, *Annales E.S.C.*, mars-avril, 2 : 433-457.

2003 *Ville et figures du charisme* (Casablanca, Éditions Toubkal).

SHUVAL, T.

1998 *La ville d'Alger vers la fin du XVIII^e siècle. Population et cadre urbain* (Paris, CNRS Éditions).

SOUFI, F.

2000 Les archives, une problématique de patrimonialisation, *Insaniyyat* « Patrimoine(s) en question », 12 : 129-150.

TEMIMI, A.

1979 *Sommaire des registres arabes et turcs d'Alger* (Tunis, Éditions de la Revue d'histoire maghrébine).

TORRE, A.

2007 « Faire communauté ». Confréries et localité dans une vallée du Piémont (XVII^e et XVIII^e siècles), *Annales HSS*, janvier-février, 1 : 101-135.

VALENSI, L.

2002 Le Maghreb à la veille de la prise d'Alger, in I. Grangaud (éd.), *La ville imprenable. Une histoire sociale de Constantine au XVIII^e siècle* (Paris, Éditions de l'EHESS).

NOTES

1. Je renvoie à certains de mes travaux dont l'architecture et le déroulement ont été constamment articulés à une réflexion autour des sources. Voir GRANGAUD (éd., 2002) et GRANGAUD (2004).
2. Ce point de vue est particulièrement développé par FURET (1974), l'un des chantres de cette méthode, pour qui il s'agit d'échapper à l'archive comme « mémoire des nations » et donc, de se départir de l'événement. Ainsi, constituer l'archive en série, c'est combattre cette idéologie.
3. Sur l'histoire de la statistique, voir en particulier DESROSIÈRES (1993).
4. BOUTIER (2001).
5. C'est le cas notamment de toute une production généalogique et hagiographique dont les auteurs, qui les avaient analysés comme des sources biographiques, ont longtemps dénigré la valeur historique. Sur une lecture de ce type de sources, voir le travail remarquable de SEBTI (1986), repris en 2003 sous le titre « Logique du répertoire généalogique » dans un chapitre de son ouvrage *Ville et figures du charisme* : 15-48.
6. C'est à FRUGONI (1993) que l'on doit la démonstration la plus convaincante de cette approche des sources.
7. GINZBURG (2007).
8. De cette façon, on voit bien que la seule existence d'une source démultiplie, en même temps qu'elle complexifie, le sens et la nature des « faits » auxquels elle est corrélée, et à partir desquels se révèlent les contextes d'analyse dans lesquels ces faits s'inscrivent. Voir TORRE (2007)
9. GRIBAUDI (1996), CERUTTI (2004).
10. GHALEM (2006), VALENSI (2002).
11. Sur les conditions de ce renouvellement lié à l'analyse d'une documentation locale, voir BERQUE et CHEVALLIER (éd., 1976).
12. TEMIMI (1979) fut le premier à proposer un état détaillé du fonds. À propos d'une partie de ce fonds, voir GUETTAS (1997).
13. Plusieurs travaux ont été menés à partir de l'exploitation de ces archives sur la ville d'Alger. Voir notamment, parmi les travaux publiés, SHUVAL (1998), SAIDOUNI (2001), MISSOUM (2003). Par ailleurs un certain nombre de travaux sont menés depuis ces dernières années dont on attend avec intérêt la publication prochaine.
14. Cette approche est à l'image des pratiques historiennes qui ont marqué le développement de l'historiographie ottomane dans les provinces arabes de l'Empire ottoman, notamment tout le mouvement de l'histoire urbaine fondée principalement sur l'exploitation des registres des tribunaux ; ceux-ci sont exploités comme s'il s'agissait de registres notariaux, sources de nombreuses études de la France de l'Ancien Régime : non parce qu'il s'agissait d'une même institution productrice (en fait très différente), mais parce que les données à en extraire pourraient être comparables. Ce processus peu réfléchi consiste à ne reconnaître dans les sources que celles qui peuvent prétendre à des usages établis par des historiographies plus anciennes et

centrales (européennes), sans tenir compte de la dimension située ou contextualisée des productions.

15. On l'avait connu sous les noms de « Fonds arabe-turc des Archives domaniales d'Alger (1627-1830) » ou de « Fonds des archives de l'ancienne régence d'Alger ». Sur les débats engagés, voir SOUFI (2000).

16. Sur cette mise en ordre et ses effets sur le paysage institutionnel de la ville, voir GRANGAUD (2004) ainsi que GRANGAUD (à paraître).

RÉSUMÉS

À propos des archives de l'Algérie ottomane : notes sur le rapport entre conditions de production et nature et usages des sources historiques. La documentation archivistique de l'Algérie ottomane est globalement peu fournie, ce qui amène à réfléchir sur la pratique historique dans ces conditions. Non pas en cherchant ailleurs ce que ces archives ne fourniraient pas, mais plutôt en interrogeant plus précisément le sens et les usages sociaux de leur matérialité. Il s'agit dès lors d'en saisir les conditions de production au regard de leur contenu, et de les interpellier comme autant de contextes ponctuels au sein et à l'articulation desquels se déploient et s'affirment des actions. Derrière cette approche se profilent les questions de savoir en quoi peut bien vouloir consister de produire des documents et d'archiver des documents, autant d'opérations à l'issue desquelles les historiens opèrent, et qui cependant ne s'imposent pas d'emblée. À l'analyse de la configuration archivistique de l'Algérie ottomane, j'explorerai ces questions en présentant deux axes de recherches qui m'ont mobilisée. D'une part en interrogeant les effets de l'histoire (coloniale) de ces archives sur le sens de leur contenu. D'autre part en présentant les résultats d'une recherche collective autour des conditions de production d'un type de source classique pour les ottomanistes, les registres de cadis.

On the Archives of Ottoman Algeria. Archival documentation of Ottoman Algeria is, in general, somewhat scarce, which leads one to reflect upon historians' practice in such conditions – not by seeking elsewhere what is not supplied in these archives, but rather by examining more closely the sense and social uses of that which does exist. It is henceforth a question of understanding production conditions with regard to their contents and to interpellate them as so many isolated contexts and articulations from which actions unfurl and are declared. Questions emerge from behind this approach regarding the exact reasons for wanting to produce and archive these documents – so many operations from which historians work – but which, however, are not obvious from the outset. By analysing the archival configuration of Ottoman Algeria, I shall be exploring these questions and presenting two lines of research which motivated me; one by examining the effects of the (colonial) history of these archives on the meaning of their contents, and the other by presenting the results of collective research into the production conditions of a classic type of source for Ottomanists – Islamic judicial records.

INDEX

Keywords : archives, data, historian's practice, Islamic judicial records, Ottoman Algeria

Index géographique : Afrique

Mots-clés : Algérie ottomane, archives, pratique historique, registre de cadis, sources

AUTEUR

ISABELLE GRANGAUD

CNRS